

CONVOCAATION

Séance du conseil communal n° 2022/07

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

vendredi 15 juillet 2022 à 14.00 heures

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance à huis clos

1. Affaires de personnel :
 - a) Nomination d'un fonctionnaire dans le groupe de traitement A2, sous-groupe scientifique et technique ;
 - b) Engagement d'un employé communal dans le groupe d'indemnité C1, sous-groupe administratif ;
 - c) Engagement d'un employé communal dans le groupe d'indemnité D1, sous-groupe administratif ;
 - d) Prolongation du service provisoire de deux fonctionnaires communaux ;

Séance publique

2. Affaires de personnel :
 - a) Décision individuelle de classement d'un employé communal dans le groupe d'indemnité C1, sous-groupe administratif ;
 - b) Création de postes de salarié à tâche manuelle pour les besoins du service des régies ;
3. Avis relatif au classement comme patrimoine culturel national de l'ancien bâtiment voyageur et de l'ancien garde-barrière de la Gare de Sandweiler-Contern, inscrits au cadastre de la commune de Hesperange, section B d'Iltzig, sous les numéros 2157/6153 et 2157/7203 ;
4. Détermination des lieux de célébration de mariages ;
5. Modification du règlement général de police ;
6. Finances :
 - a) Fixation des droits d'inscription en matière d'enseignement musical ;
 - b) Abrogation de taxes de chancellerie ;
 - c) Approbation de titres de recettes ;

- 7. Enseignement musical :**
 - a) Approbation d'une convention ;
 - b) Organisation scolaire 2022/2023 ;
 - c) Demande d'autorisation de la dénomination « école de musique régionale » pour l'établissement d'enseignement musical de la commune de Hesperange ;
- 8. Urbanisme :** lotissement d'une parcelle sise à Itzig au lieu-dit « rue de Hesperange » ;
- 9. Propriétés immobilières :**
 - a) Approbation d'actes ;
 - b) Approbation de contrats de bail ;
 - c) Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;
- 10. Approbation d'une convention ;**
- 11. Dénomination d'une place sise à Alzingen ;**
- 12. Règlement général de la circulation :**
 - a) Modifications à durée indéterminée ;
 - b) Modifications à durée déterminée ;
- 13. Commissions consultatives :** remplacement de membres ;
- 14. Concessions de cimetière ;**
- 15. Approbation de subventions extraordinaires ;**
- 16. Questions émanant des conseillers ;**
- 17. Divers :** affaires courantes et communications.

Convoqué à Hesperange, le 8 juillet 2022.

Le collège des bourgmestre et échevins.